



## Deux mesures écologistes acceptées : Un plan Loup cantonal et une campagne de prévention contre l'excès de numérique

Depuis septembre 2021 avec l'interpellation Anticipons le retour du loup (lien), les Vert·e·s neuchâtelois·e·s s'engagent pour une cohabitation avec la population de loups, actuellement en extension dans l'Arc jurassien. L'acceptation de la motion amendée Pour la réalisation d'un plan Loup de Clarence Chollet (lien) est une étape primordiale pour doter le canton d'une vraie politique globale de gestion de cette espèce. La topographie jurassienne n'étant pas similaire au paysage alpin, le plan Loup fédéral mérite d'être adapté à la situation neuchâteloise. Pour Clarence Chollet, « l'acceptation de la motion est une excellente nouvelle pour l'agriculture et la protection des grands prédateurs. Le canton se penchera donc sur des mesures adaptées à notre territoire cantonal pour instaurer une cohabitation durable en alliant protection des troupeaux et prévention ».

En déliant les cordons de la bourse pour près de 60 millions pour le déploiement du numérique dans l'administration, le Grand Conseil neuchâtelois est également attentif à la santé de la population. Sous l'impulsion de Brigitte Neuhaus, le Grand Conseil veut accompagner la digitalisation de notre société par une campagne d'information, de promotion de la santé sur les risques tant sanitaires que psychosociaux liés à l'usage excessif des outils numériques, pour toute la population, quel que soit l'âge (lien). La captation excessive de l'attention par les outils numériques, le cyberharcèlement ou encore les troubles somatiques dus à l'électrosensibilité sont autant de nouveaux enjeux sociaux et sanitaires qui méritent une attention soutenue. Brigitte Neuhaus souligne d'ailleurs que « même si actuellement un usage excessif des outils numériques touche principalement les adolescent·e·s et les jeunes adultes, la campagne doit s'adresser à toute la population adulte, car celle-ci doit endosser un rôle crucial dans l'accompagnement et l'encadrement des jeunes, que ce soit au sein des familles ou des milieux scolaires et professionnels ».